

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. NOM DU PRODUIT ET IDENTIFICATION DE LA COMPAGNIE

Nom du produit : DeWipe-Outs™ Pre-saturated Wipes containing a volumetric blend of 50% IPA / 50% DI Water (Tampons présaturés DeWipe-Outs contenant un mélange volumétrique de 50 % alcool isopropylique / 50 % d'eau déionisée)

Numéro de pièce : DeVilbiss Automotive Refinishing, pièce numéro 803046

Description du produit : Tampon de préparation présaturé sans charpie

SDS # : SDS-57 Révision # :2015-07-20

Formule chimique : Lingette en tissus de marque déposée, alcool isopropylique et eau déionisée

Numéro CAS : Voir section # 3 plus bas

Code d'article : 3225

Usage général : Utiliser ceci pour nettoyer et enlever la poussière, la saleté, les résidus de même que la statique des surfaces à peindre.

Information sur la compagnie :

DeVilbiss Automotive Refinishing
11360 S. Airfield Rd.
Swanton, Ohio 43558
Téléphone pour le service à la clientèle : 1-800-445-3988

Téléphone en cas d'urgence - CHEMTREC (24 HEURES) : 1-800-424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Élément d'étiquetage Pictogrammes des dangers :



Mot du signal : DANGER !

Classe GHS : Liquide inflammable, catégorie 2
Irritant pour les yeux, catégorie 3
Toxicité pour organe cible spécifique, exposition simple, catégorie 3

Déclaration des dangers : H225 – Haute inflammabilité, liquide et vapeur
H319 – Cause de l'irritation sévère des yeux
H336 – Peut causer la somnolence ou des étourdissements

Déclarations de précautions : P210 – Garder loin de la chaleur/étincelles/flammes - Défense de fumer
P243 – Prendre les mesures de précaution contre les décharges de statiques
P370 – EN CAS DE FEU : Utiliser un produit chimique sec, dioxyde de carbone pour éteindre les petits feux. Utiliser de l'eau pour les grands feux.
P280 – Porter des gants de protection/vêtements de protection/protection des yeux/protection du visage.
P261 – Éviter de respirer les vapeurs.

P403 + 233 – Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder le contenant solidement fermé.

P501 – Disposer du contenu/contenant en se conformant aux règlements locaux, d'états, fédéraux et provinciaux.

P305 – SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes.

P304 – SI INHALÉ : Déplacer la victime à l'air frais et garder au repos, dans une position confortable pour la respiration.

P312 – Appeler le CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

P303 = 361 + 353 – SI SUR LA PEAU OU DANS LES CHEVEUX : Enlever tous les vêtements contaminés immédiatement. Rincer la peau avec de l'eau ou prendre une douche.

Résumé des urgences : AVERTISSEMENT ! Inflammable. Irritant. Peut causer de la somnolence ou des étourdissements.

Route d'exposition : Yeux. Peau. Inhalation.

Effets potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Le contact du produit avec les yeux ou les vapeurs peut causer une irritation, des rougeurs and la vision brouillée. Peut causer de la douleur disproportionnée par rapport au niveau d'irritation des tissus de l'œil. Les vapeurs peuvent causer une irritation de l'œil perçue comme un léger inconfort et des rougeurs. Peut causer une blessure modérée de la cornée.

Contact avec la peau : Peut causer de l'irritation. Une exposition répétée peut causer une sensation de brûlure et de la sécheresse ou fendillement. Il est peu probable que la peau absorbe des quantités nocives au contact prolongé.

Inhalation : Inhalation des vapeurs, émanations ou brume de ce produit peut être irritant pour le système respiratoire. Une exposition excessive (>400 ppm) peut causer une irritation des yeux, du nez et de la gorge. Des niveaux plus élevés peuvent causer une perte de coordination, de la confusion, de l'hypotension, de l'hypothermie, l'effondrement circulatoire, un arrêt respiratoire et la mort peut survenir lors de durées prolongées et des niveaux plus élevés. Si confiné ou dans des endroits qui ne sont pas bien ventilés, les vapeurs peuvent facilement s'accumuler et causer la perte de conscience et la mort.

Ingestion : Peut causer de l'irritation. L'ingestion de grandes quantités peut causer des blessures. Peut causer une dépression du système nerveux central, des nausées et des vomissements. L'aspiration du matériau dans les poumons peut causer une pneumonie chimique, ce qui peut être fatal.

Effets chroniques : Un contact prolongé ou répété peut causer une irritation de la peau. Une inhalation répétée ou prolongée peut causer des effets toxiques.

Signes et symptômes : La surexposition peut causer des maux de tête et des étourdissements. Des signes d'exposition excessive incluent le visage qui devient rouge, une basse pression et un battement de cœur irrégulier.

Organes cibles : Yeux. Peau. Système respiratoire. Système digestif.

Conditions médicales aggravées par une exposition à long terme : Aucune connue.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGREDIENTS

Name	% by Volume	Numéro CAS	Numéro EC
Alcool isopropylique	50	67-63-0	200-661-7
Eau déionisée	50	7732-18-5	231-791-2

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Contact avec les yeux : SI DANS LES YEUX : Rincer avec précaution pendant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact s'ils sont présents et si cela peut se faire facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, obtenir de l'attention médicale.

Inhalation : SI INHALÉ : Déplacer la victime à l'air frais et garder au repos, dans une position confortable pour la respiration. Appeler le CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

Contact avec la peau : SI SUR LA PEAU OU DANS LES CHEVEUX : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau ou prendre une douche. Si une irritation de la peau se manifeste, obtenir de l'attention médicale.

Ingestion : SI AVALÉ : Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement le CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne qui est inconsciente.

5. MESURES CONTRE LES INCENDIES

Point d'éclair : 27 °C / 80 °F
Température d'auto-ignition : 399 °C / 750 °F
Limite inférieure d'inflammabilité/Explosivité : 2.0 % par volume
Limite supérieure d'inflammabilité/Explosivité : 12.0 % par volume
Matière d'extinction appropriée : Mousse résistante à l'alcool, chimique sec, dioxyde de carbone, vaporisation d'eau, bruite.

Matière d'extinction non appropriée : Ne pas utiliser un jet d'eau solide. L'utilisation d'un jet d'eau solide peut répandre le feu.

Équipement de protection : En cas d'incendie, porter l'équipement complet et un appareil de respiration autonome (SCBA) approuvé NIOSH, NFPA et/ou les exigences EN 137, incluant le masque couvrant entièrement le visage opérant en mode de pression positive.

Dangers d'incendie et d'explosion inhabituels : Le matériau brûle avec une flamme invisible.

Sous-produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone, oxydes de nitrogène et autre substances organiques peuvent se former.

Dangers d'incendie et d'explosion universels : Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent voyager au sol ou être transportées par la ventilation dans des localisations loin du point de manipulation ou de déversement.

Taux NFPA : Santé : 1
Inflammabilité : 3
Instabilité : 0

Taux HMIS : Voir section 15



6. MESURES EN CAS DE FUITE ACCIDENTIELLE

Précautions pour le personnel :	Évacuer l'endroit et empêcher tout personnel non nécessaire et non protégé d'entrer dans l'endroit du déversement. Éviter de respirer la vapeur, l'aérosol ou la brume. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Précautions environnementales :	Éviter l'écoulement dans les égouts pluviaux, fossés et cours d'eau. Se conformer avec tous les règlements gouvernementaux en ce qui a trait aux signalements de déversements de produits chimiques.
Méthodes de confinement :	Les écoulements sont très peu probables, car le tissu du tampon a absorbé la solution de solvant. Dans le cas d'un déversement, contenir avec un matériau absorbant inerte.
Méthodes de nettoyage :	Enlever toutes sources d'ignition. Ramasser les tampons avec un outil à l'épreuve d'étincelles et absorber ou essuyer tout liquide résiduel. Placer dans un contenant adéquat pour en faire la disposition. Utiliser un habillement de protection approprié tel que décrit à la section 8. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation :	Utiliser avec une ventilation adéquate. Éviter de respirer les vapeurs et les émanations. Utiliser seulement en conformité avec les directives.
Entreposage :	Entreposer dans un endroit frais, bien ventilé, loin des sources de chaleur, de matériaux combustibles, soleil direct et autres substances incompatibles. Garder le contenant solidement fermé lorsque non utilisé. Garder loin des aldéhydes, organiques halogénés, halogènes, acides forts et oxydants forts.
Mesures de protection :	Laver soigneusement après manipulation. Éviter d'inhaler les vapeurs, brumes ou émanations.

8. CONTRÔLES D'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Paramètres de contrôle				
Directives d'exposition :	Alcool isopropylique :	ACGIH :	TLV-TWA :	200 ppm
			TLV-STEL :	400 ppm
		OSHA :	PEL-TWA :	400 ppm
Contrôles d'exposition Ingénierie appropriée :	Utiliser des mesures de contrôle d'ingénierie appropriées, telles que des emplacements de procédé, la ventilation d'évacuation locale ou autres contrôles d'ingénierie pour s'assurer du maintien des niveaux de particules dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Là où ces systèmes ne sont pas efficaces, porter l'équipement de protection personnelle qui performe d'une façon satisfaisante et qui rencontre les exigences OSHA ou autres normes reconnues. Consulter des professionnels locaux pour la sélection, la formation, l'inspection et l'entretien de l'équipement de protection personnelle.			

Équipement de protection personnelle

Protection des yeux :	Des lunettes de sécurité avec protection sur le côté doivent être portées en tout temps. Si un danger d'éclaboussure existe, porter des lunettes étanches en cas d'éclaboussures chimiques et/ou un écran facial
------------------------------	--

- Protection de la peau :** Porter des gants à l'épreuve des produits chimiques appropriés et tout autre habillement pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant des gants pour les données de perméabilité. Les matériaux préférés incluent : Polyéthylène, néoprène, polyéthylène chloré, caoutchouc naturel (latex), polyvinyle chloré (PVC ou Vinyle), nitrile/caoutchouc butadiène (nitrile ou NBR), laminé de vinyle d'alcool éthylique (EVAL). Éviter les gants faits d'alcool de polyvinyle (PVA).
- Protection du système respiratoire :** Utiliser un respirateur approuvé NIOSH/MSHA ou norme européenne EN 149 si les limites d'exposition sont dépassées, s'il y a de l'irritation ou si d'autres symptômes se présentent. Se conformer aux normes OSHA pour les respirateurs, trouvées dans 29 CFR 1910.134 ou norme européenne EN 149. Utiliser un appareil de respiration à pression positive s'il y a un potentiel pour une fuite incontrôlée, si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou toutes circonstances ou la purification de l'air pourrait ne pas fournir une protection adéquate.
- Autre protection :** Les entreprises entreposant ou utilisant ce matériau devraient être équipées de lave-yeux et une douche de sécurité.
- Pictogrammes EPP :**



9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations de base sur les propriétés physiques et chimiques

Note : À moins que ce soit autrement déclaré, les valeurs sont déterminées à 20°C (68°F) et 760 mm Hg (1 atm). Les données représentent des valeurs typiques et ne doivent pas être considérées comme étant des spécifications.

État physique :	Solide avec liquide imprégné
Couleur :	Blanc
Odeur :	Similaire à l'alcool
Apparence :	Ressemble à un chiffon mouillé
pH :	Non déterminé
Point de gel :	Non déterminé
Point d'ébullition :	82 - 89 °C (180 - 192 °F)
Point d'éclair :	27 °C / 80 °F.
Inflammabilité (solide, gaz) :	Hautement inflammable
Limites d'inflammabilité ou explosive supérieure/inférieures :	Pas de données
Pression de la vapeur :	43.0 hPa (32 mm Hg) à 20 °C (68 °F)
Pourcentage volatile :	100 %
Densité relative :	Non déterminée
Solubilité dans l'eau :	Soluble dans l'eau
Coefficient de partition n-octanol/eau :	Pas de données
Température d'auto-ignition :	399 °C / 750 °F
Température de décomposition :	Pas de données
Viscosité:	Non déterminée
Gravité spécifique (eau=1) :	0.834 g/cm ³ à 20 °C (68 °F)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique :	Stable à des températures et pressions normales.
Polymérisations dangereuses :	Pas de signalement
Conditions à éviter :	Garder loin des sources de chaleur, de sources d'ignition et de matériaux incompatibles.
Matériaux incompatibles :	Aldéhydes, organiques halogénés, halogènes, acides forts, oxydants forts.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Alcool isopropylique

Inhalation :	Inhalation – Rat LC50: 16000 ppm/8 h [Détails sur les effets toxiques non signalés autre que la valeur de la dose létale] Inhalation – Souris LC50: 53000 mg/m ³ [Comportement : Anesthésie générale poumons, thorax ou respiration - Autres changements] Inhalation – Rat LC50: 72600 mg/m ³ [Comportement: Anesthésie générale poumons, thorax ou respiration - Autres changements] (RTECS)
Ingestion :	Oral – Rat LD50: 5045 mg/kg [Comportement : Temps de sommeil altéré (incluant le changement dans le reflexe de redressement) ; Comportement : Somnolence (activité générale diminuée)] Oral – Souris LD50: 3600 mg/kg [Comportement : Temps de sommeil altéré (incluant le changement dans le reflexe de redressement) ; Comportement : Somnolence (activité générale diminuée)] Oral – Souris LD50: 3600 mg/kg [Comportement : Anesthésie générale] Oral – Rat LD50: 5000 mg/kg [Comportement : Anesthésie générale] (RTECS)
Contact avec la peau :	Administration sur la peau – Norme pour les lapins, test Draize : 500 mg Administration sur la peau – Lapin LD50: 12800 mg/kg [Détails sur les effets toxiques non signalés autre que la valeur de la dose létale] (RTECS)
Contact avec les yeux :	Oeil – Norme pour les lapins, test Draize : 100 mg Oeil – Norme pour les lapins, test Draize : 10 mg Oeil – Norme pour les lapins, test Draize : 100 mg/24 h (RTECS)

12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Produit complet

Ecotoxicité :	Données sur l'écotoxicité non disponibles.
Sort environnemental :	Données sur le sort environnemental non disponibles.

Alcool isopropylique

Ecotoxicité :	LC50; Espèce: 1,400,000 µg/L pour 48 h – Espèce: Crangon crangon (crevette commune) LC50 ; 10,000 LC50; 10,000,000 µg/L pour 24 h – Espèce Daphnie magna (puce d'eau) LD50; > 5000 mg/L pour 24 h – Espèce : Cassius auratus (poisson rouge) LC50; 11,300 mg/L pour 48 h – Espèce : Pimephales promelas (vairon à grosse tête)
----------------------	---

Sort environnemental : Il est estimé que l'alcool isopropylique a une grande mobilité à travers le sol.

Bioaccumulation : La bioconcentration est basse dans les organismes aquatiques.

13. DISPOSITION

Le générateur de déchets est toujours responsable de faire les déterminations appropriées par rapport aux déchets dangereux et doit considérer les exigences provinciales et locales en plus des réglementations fédérales.

Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de disposition : Disposer des matériaux de déchets en conformité avec les règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Déchets dangereux : N'est pas considéré comme un déchet dangereux lors de l'expédition.

Emballage

Méthodes de disposition : Les contenus des contenants devraient être utilisés au complet et les contenants devraient être vidés avant de les jeter.

Précautions spéciales : Aucune connue.

14. TRANSPORT

Nom d'expédition DOT : Solides contenant un liquide inflammable, n.o.s. (Isopropanol) (Quantité limitée).
Classe de danger DOT : 4.1
Groupe d'emballage DOT : II

Nom d'expédition IATA : Solides contenant un liquide inflammable, n.o.s. (Isopropanol).
Classe de danger IATA : 4.1
Groupe d'emballage IATA : II

Numéro IMDG UN : UN 3175 (Quantité limitée)
Nom d'expédition IMDG : Solides contenant un liquide inflammable, n.o.s. (Isopropanol) (Quantité limitée).
Classe de danger IMDG : 4.1
Groupe d'emballage IMDG : II

Polluant marine : Non

15. INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

Règlements fédéraux
Canada WHMIS: Contrôlé – Classe : B2 Liquide inflammable
 Contrôlé – Classe : D2B Toxique

Alcool isopropylique
Statut d'inventaire TSCA : Listé
DSL Canada : Listé
Numéro EC : 200-661-7

Eau déionisée
Numéro EC : 231-791-2

Pictogrammes WHMIS :



CLASSEMENT HMIS :

Santé = 1
Inflammabilité = 3
Réactivité = 0
Protection personnelle = X

**16. AUTRE INFORMATION**

Date révisé : 2015/07/20
Date de préparation : 2015/07/20

SDS PRÉPARÉ PAR : Directeur de la sécurité chimique

L'information contenue dans ce document est basée sur des données qui nous étaient disponibles et est exacte et fiable au meilleur de notre connaissance et croyance. Cependant, DeVilbiss ne fait pas de représentations quant à son intégralité ou son exactitude.

L'information est fournie à la condition que les personnes qui reçoivent cette information détermineront elles mêmes sa pertinence pour leurs besoins avant son utilisation. En aucun cas DeVilbiss ne sera responsable pour des dommages de quelque nature que ce soit qui découlent de l'usage de ou se fiant sur l'information contenue dans ce document.

*** FIN DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE ***

©2015 Carlisle Fluid Technologies, Inc., dba Finishing Brands. Tous droits réservés. DeVilbiss fait partie de Finishing Brands, un chef global de technologies innovatrices de traitement de finition à vaporisation.